



ROMANEL
SUR LAUSANNE

Conseil communal

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
COMMUNAL DU 27 FEVRIER 2025**

Présidence : M. le Vice-Président Romain BIRBAUM

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROMANEL-SUR-LAUSANNE

- vu le préavis municipal No 67/2025 adopté en séance de Municipalité du 20 janvier 2025 ;
- ouï le rapport des commissions consultées ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

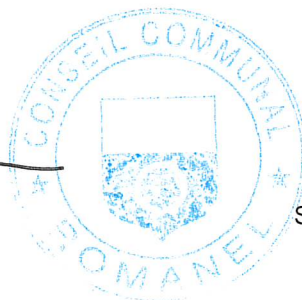
1. d'accepter le préavis municipal No 67/2025 tel que présenté ;
2. d'accorder un crédit d'étude de CHF 235 000,00 TTC pour la transformation du bâtiment du Rosset en garderie ;
3. d'autoriser le financement de cette dépense par la trésorerie courante ou, au besoin, sur les lignes de crédit disponibles, dans les limites du plafond d'endettement

Accepté à une large majorité moins 2 abstentions

Romanel-sur-Lausanne, le 27 février 2025

Romain Birbaum

Vice-Président du Conseil



Afrodite Ismajli

Secrétaire du Conseil